

Rapport de présentation du budget primitif 2021

Conseil municipal du 22 mars 2021

Table des matières

INTRODUCTION.....	4
LES ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES	6
I - VISION D'ENSEMBLE DU BUDGET PRIMITIF 2021.....	8
II- PRÉSENTATION GLOBALISÉE DU BUDGET PRINCIPAL PAR SECTION	9
A – La section de fonctionnement	9
B – La section d'investissement	13
PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF PAR POLITIQUE PUBLIQUE	17
LA TRADUCTION DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES DANS LE BUDGET	20
I –JOUÉ-LÈS-TOURS : UNE VILLE QUI CONTINUE D'INVESTIR	21
A– Pour la réalisation de travaux structurants pluri annuels (839 007, 78 euros soit 10 % des crédits d'équipement)	21
B- Pour un plan pluri annuel de rénovation des équipements sportifs et associatifs (1 087 000 euros soit 13 % des crédits d'équipement)	21
C- Pour l'entretien de son patrimoine bâti (1 047 303,19 euros soit 12% des crédits d'équipement)	21
D– Pour entretenir les espaces communaux non transférés à la Métropole (1 045 000 euros soit 12 % des crédits d'équipement)	23
E – Pour se créer des réserves foncières (525 000 euros soit 6 % des crédits d'équipement)	23
F – Pour se doter de matériel et d'équipements (1 964 825 euros soit 23 % des crédits d'équipement)	24
G- Pour l'embellissement du cadre de vie des jocondiens (2 139 435 euros soit 25 % des crédits d'équipement)	24
II –JOUÉ-LÈS-TOURS : UNE VILLE QUI CONTINUE D'ÊTRE À L'ÉCOUTE DE SES HABITANTS AU QUOTIDIEN POUR LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE.....	27
A - En développant des outils de dialogue.....	27
B - En soutenant le tissu associatif.....	27
C - En offrant une programmation culturelle et événementielle qualitative.....	27

D - En adaptant la gestion de nos ressources humaines aux politiques publiques.....	28
L'ÉQUILIBRE DE LA RÉGIE AUTONOME CULTURELLE MALRAUX.....	29
I – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	30
A – Les recettes	31
B - Les dépenses.....	33
II – LA SECTION D'INVESTISSEMENT	35
A - Les recettes.....	36
B - Les dépenses.....	38
CONCLUSION.....	41

INTRODUCTION

« Un budget responsable, raisonnable et maîtrisé au service de nos ambitions »

Le débat sur le rapport des orientations budgétaires qui s'est tenu le 1^{er} février dernier a permis de rappeler le contexte financier et économique dans lequel s'est construit le budget 2021.

Une construction qui s'est faite, comme pour beaucoup de collectivités, dans le doute et l'incertitude de l'évolution de la crise sanitaire mais qui ne doit cependant pas nous empêcher de maintenir nos engagements pris auprès des jocondiennes et des jocondiens :

- Pas d'augmentation des taux de fiscalité
- Un maintien des investissements
- Une maîtrise de l'endettement et des dépenses de fonctionnement
- Un recours à l'emprunt maîtrisé

Le budget pour 2021 est le premier du mandat pour cette équipe renouvelée que je porte. Il nous permet de garder le cap fixé durant le mandat précédent au cours duquel la ville constate un désengagement de l'État dans les dotations envers notre ville de plus de 16,1 millions d'euros.

Ainsi, en 2021, nous continuerons le travail que nous souhaitons mener sur la rénovation de notre patrimoine bâti en lançant cette année notre Plan pluriannuel de rénovation des bâtiments sportifs et associatifs et en y consacrant 1 million d'euros. Nous maintiendrons notre volonté d'investir en prévoyant une enveloppe de 8,6 millions d'euros et ouvrirons notamment notre Centre de Supervision Urbain afin de proposer un outil, dont l'efficacité n'est plus à démontrer, pour garantir la sécurité des habitants.

Nous continuerons d'engager de nouvelles maîtrises de nos dépenses de fonctionnement et continuerons notre soutien aux associations en augmentant d'1% les subventions qui leurs sont allouées, et cela, surtout en cette période si anxiogène pour le monde associatif, véritable poumon de notre commune.

L'année 2020 fut difficile pour le monde de la culture et le début de 2021 présente, pour le moment, le reflet de ce que nous avons vécu. La ville de Joué-lès-Tours est fière de compter des festivals de renom et n'aspire qu'à pouvoir les organiser tout en assurant un contexte sécurisé aux festivaliers. C'est pourquoi nous proposerons, pour 2021, des budgets conséquents pour les Années Joué et les Autos Enjouées et envisagerons d'autres événements, compatibles avec les exigences des dispositifs sanitaires.

Nos objectifs et nos priorités :

- Assurer une proximité toujours renforcée, être à l'écoute des habitants et améliorer leur cadre de vie en leur proposant une ville sûre et propre,
- Rendre Joué-lès-Tours toujours plus attractive,
- Respecter les équilibres financiers à travers des économies de gestion.

Nous savons le contexte incertain et restons prudents et mesurés sur l'évolution sanitaire mais nous gardons en tête nos objectifs et notre volonté : assurer aux jocondiens des services publics de qualité, toujours plus de proximité et de sécurité, des infrastructures entretenues et une ville où il fait bon vivre.

Un budget sincère et efficace pour préparer l'avenir de notre commune et anticiper la sortie de cette crise sanitaire que nous subissons depuis plus d'un an maintenant.

Frédéric AUGIS,



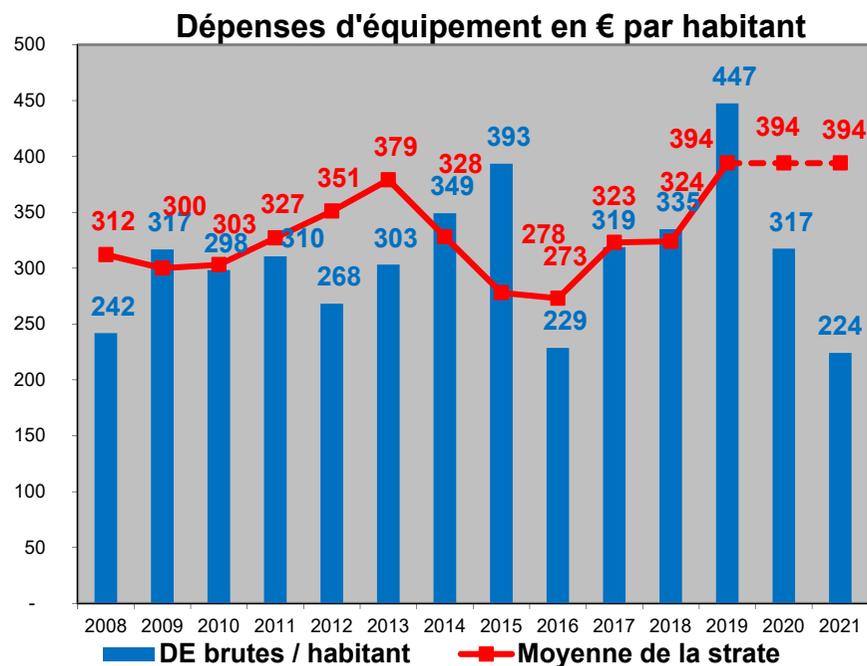
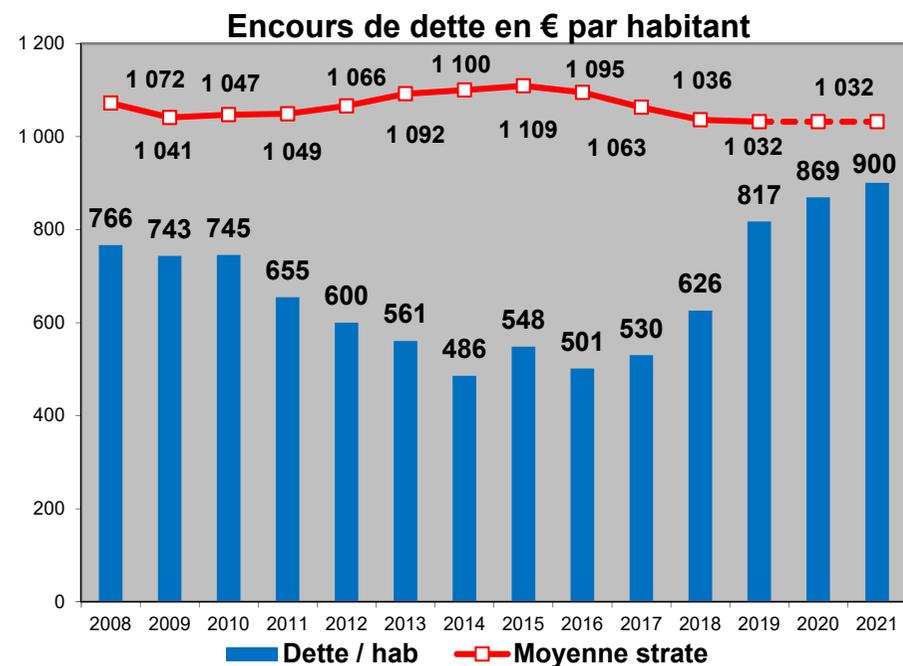
Maire de Joué-lès-Tours,
Vice-président
Tours Métropole Val de Loire

LES ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES

La section d'investissement propose des dépenses nouvelles d'équipement de 8,6 millions d'euros soit 224 euros par habitant. La moyenne de la strate était de 394 euros par habitant en 2019.

Malgré un manque à gagner de DGF depuis 2014 de plus de 16,1 millions d'euros et un gel des taux d'imposition, la Ville préserve sa capacité d'autofinancement nette à + de 1,3 millions d'euros en 2021 conformément à la trajectoire fixée dans sa prospective.

Le recours à l'emprunt 2021 est prévu à 4,8 millions d'euros ce qui représente au 31/12/2021 un encours de dette valorisé à 900 euros par habitant et un ratio de désendettement à 7,5 ans. Des ratios tout à fait maîtrisés puisque la moyenne d'encours de dette de la strate était de 1 032 euros par habitant en 2019 et que le ratio de désendettement qualifie une situation saine jusqu'à 8 ans et bonne jusqu'à 11 ans.



I - VISION D'ENSEMBLE DU BUDGET PRIMITIF 2021

BUDGET PRINCIPAL 64 676 806 €

Recettes de fonctionnement 47 447 500 €	Dépenses de fonctionnement 42 805 729 €
	Autofinancement 4 641 771 €
Recettes d'investissement 12 587 535 €	Dépenses d'investissement 17 229 306 €
Autofinancement 4 641 771 €	

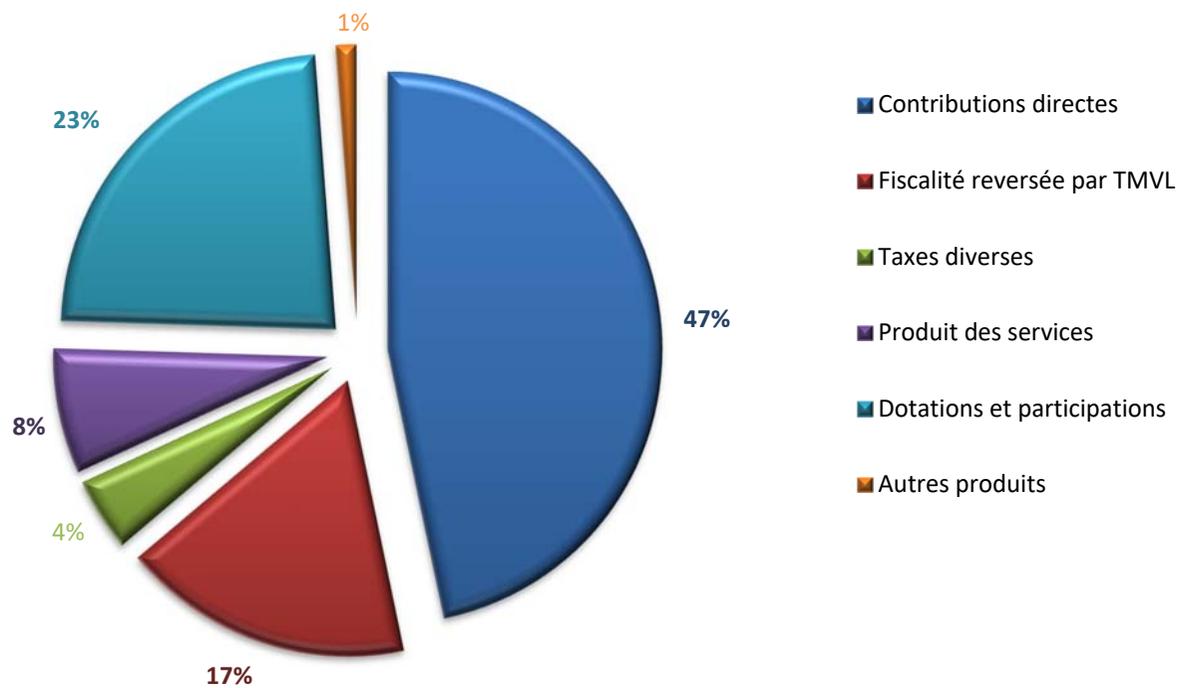
BUDGET ANNEXE RAC 2 028 249 €

Recettes de fonctionnement 1 936 665 €	Dépenses de fonctionnement 1 910 506 €
	Autofinancement 26 159 €
Recettes d'investissement 65 425 €	Dépenses d'investissement 91 584 €
Autofinancement 26 159 €	

II- PRÉSENTATION GLOBALISÉE DU BUDGET PRINCIPAL PAR SECTION

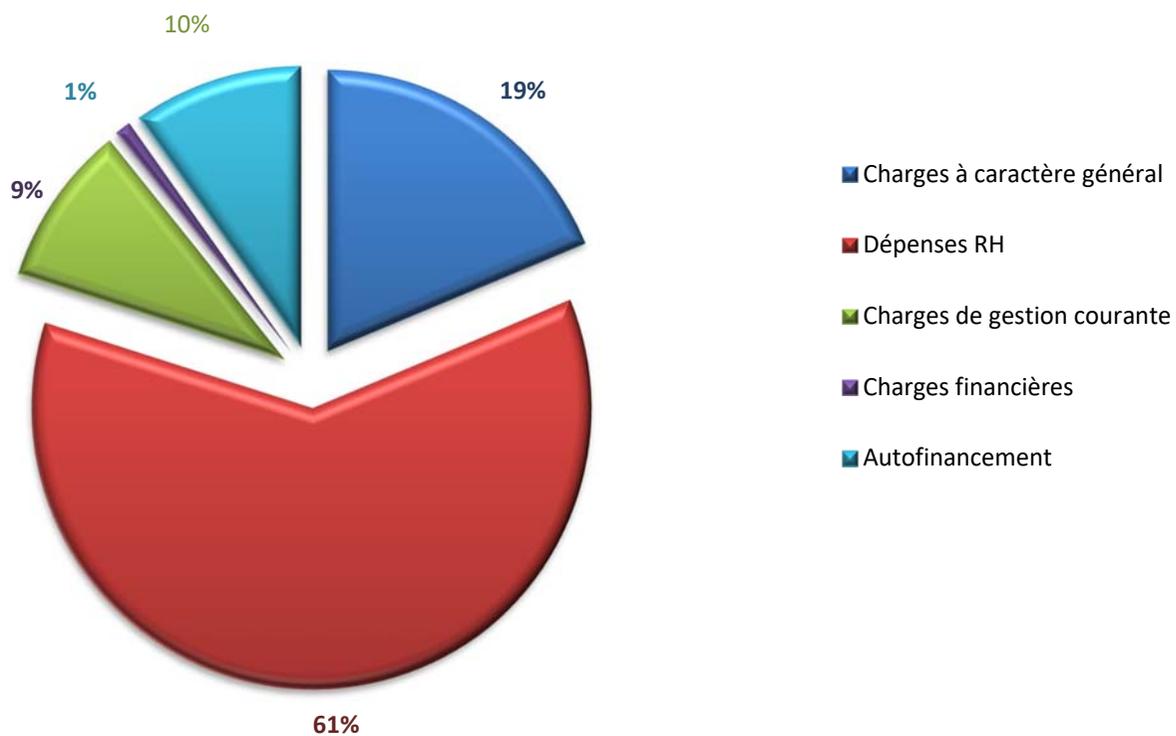
A – La section de fonctionnement

1 – les recettes



	BP 2021	BP 2020	Evolution
Contributions directes	22 132 275	20 567 087	7.6%
Fiscalité reversée par TMVL	8 136 695	8 217 495	-1.0%
Taxes diverses	2 043 480	1 925 350	6.1%
Produit des services	3 467 115	3 615 510	-4.1%
Dotations et participations	11 039 155	11 806 360	-6.5%
Autres produits	573 780	715 805	-19.8%
Total recettes réelles	47 392 500	46 847 607	1.2%
Recettes d'ordre	55 000	55 000	0.0%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	47 447 500	46 902 607	1.2%

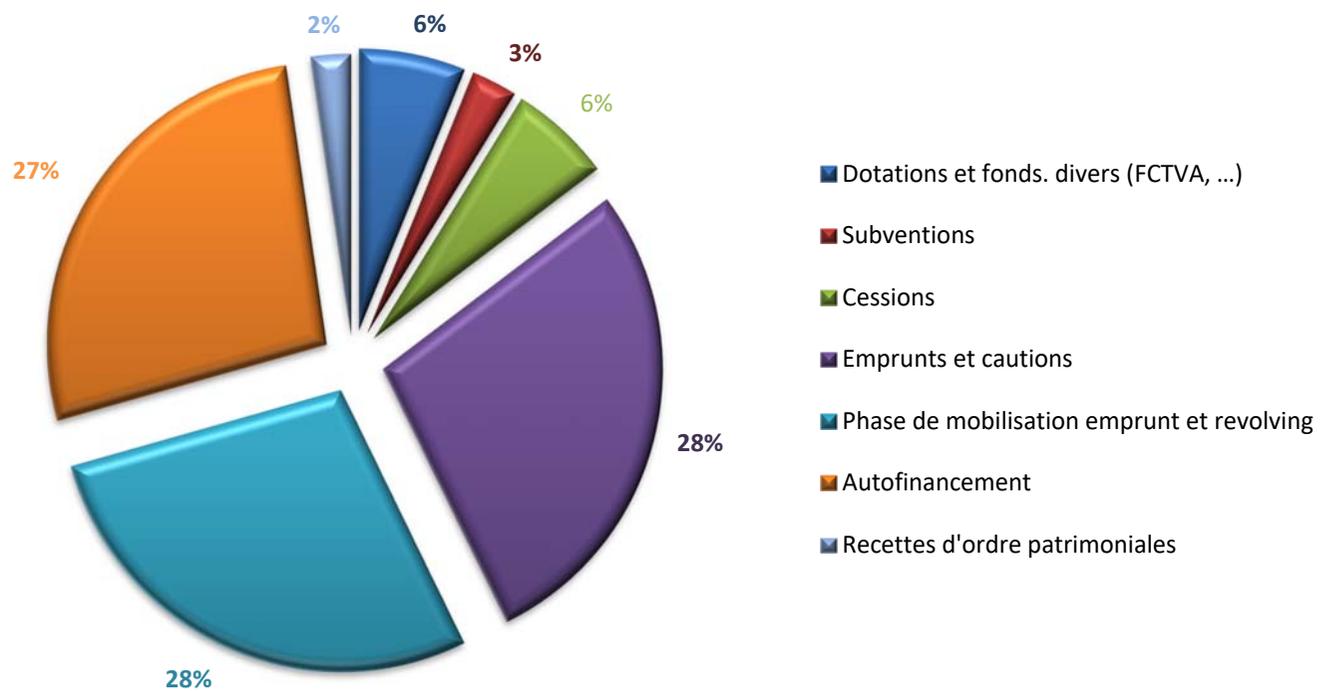
2 – Les dépenses



	BP 2021	BP 2020	Evolution
Charges à caractère général	8 817 132	8 908 186	-1.0%
Dépenses RH	28 854 269	28 253 315	2.1%
Atténuations de produits	222 495	253 675	-12.3%
Charges de gestion courante	4 383 938	3 788 947	15.7%
Charges financières	442 895	483 300	-8.4%
Charges exceptionnelles	20 000	549 080	-96.4%
Dotations provisions semi-budgétaires	10 000	0	
Total dépenses réelles	42 750 729	42 236 503	1.2%
Dépenses d'ordre	55 000	55 000	0.0%
Autofinancement	4 641 771	4 611 104	0.7%
Total dépenses d'ordre	4 696 771	4 666 104	0.7%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	47 447 500	46 902 607	1.2%

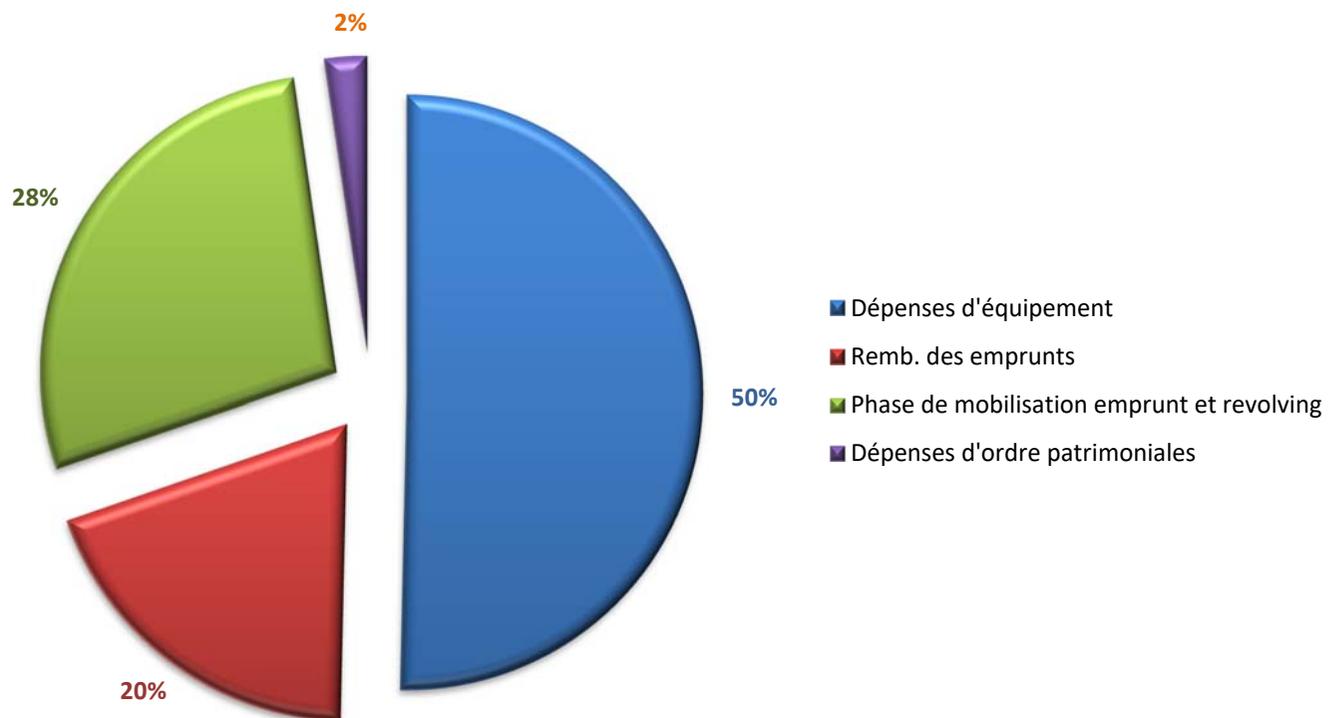
B – La section d'investissement

1 – Les recettes



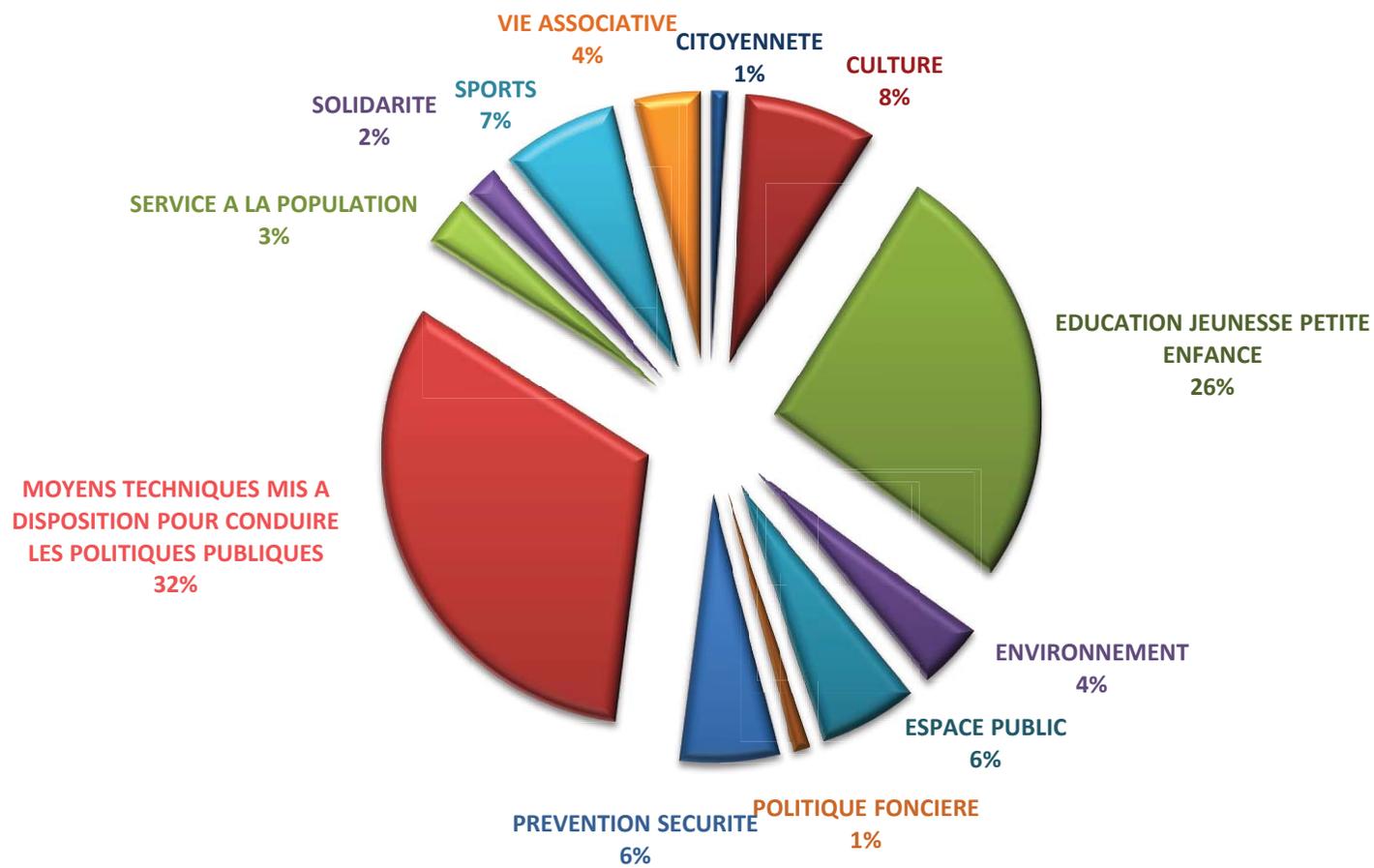
	BP 2021	BP 2020	Evolution
Dotations et fonds. divers (FCTVA, ...)	1 062 000	2 311 814	-54.1%
Subventions	458 535	1 294 450	-64.6%
Cessions	1 012 000	774 000	30.7%
Emprunts et cautions	4 800 000	6 248 000	-23.2%
Phase de mobilisation emprunt et revolving	4 800 000	6 245 000	-23.1%
Total recettes réelles	12 132 535	16 873 264	-28.1%
Autofinancement	4 641 771	4 611 104	0.7%
Recettes d'ordre patrimoniales	400 000	400 000	0.0%
Recettes d'ordre diverses	55 000	55 000	0.0%
Total recettes d'ordre	5 096 771	5 066 104	0.6%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	17 229 306	21 939 368	-21.5%

2 – Les dépenses



	BP 2021	BP 2020	Evolution
Dépenses d'équipement	8 647 571	12 169 868	-28.9%
Remb. des emprunts	3 326 195	3 066 500	8.5%
Phase de mobilisation emprunt et revolving	4 800 000	6 245 000	-23.1%
Divers	540	3 000	-82.0%
Total dépenses réelles d'investissement	16 774 306	21 484 368	-21.9%
Dépenses d'ordre diverses	55 000	55 000	0.0%
Dépenses d'ordre patrimoniales	400 000	400 000	0.0%
Total dépenses d'ordre	455 000	455 000	0.0%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	17 229 306	21 939 368	-21.5%

PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF PAR POLITIQUE PUBLIQUE



POLITIQUES PUBLIQUES	BUDGET
CITOYENNETE	196 733
CULTURE	4 622 941
EDUCATION JEUNESSE PETITE ENFANCE	14 600 172
ENVIRONNEMENT	2 035 077
ESPACE PUBLIC	3 322 590
MOYENS TECHNIQUES MIS A DISPOSITION POUR CONDUIRE LES POLITIQUES PUBLIQUES	17 810 247
POLITIQUE FONCIERE	525 000
PREVENTION SECURITE	3 119 426
SERVICE A LA POPULATION	1 447 907
SOLIDARITE	1 173 394
SPORTS	3 858 598
VIE ASSOCIATIVE	2 012 950
TOTAL	54 725 035

LA TRADUCTION DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES DANS LE BUDGET

I –JOUÉ-LÈS-TOURS : UNE VILLE QUI CONTINUE D’INVESTIR

Cette année la ville proposera en investissement sur le budget principal de 8,6 millions d’euros. Ainsi la moyenne des dépenses d’équipement depuis 2014 est de 12,4 millions d’euros malgré un désengagement de l’État dans les dotations envers notre ville de plus de 16,1 millions d’euros.

A– Pour la réalisation de travaux structurants pluri annuels (839 007, 78 euros soit 10 % des crédits d’équipement)

La Ville prévoit notamment, en plus de la fin des programmes pluri annuels existants « gymnases sud » et « centre de loisirs La Borde », 297 096 euros pour les crédits de paiement 2021 du bâtiment modulaire pour la jeunesse (programme de 300 000 euros), 170 000 euros pour les travaux des locaux de la police municipale (programme de 270 000 euros), 150 000 euros pour la construction du bâtiment NPNRU (programme de 4 000 000 euros) et 70 000 euros pour la réhabilitation du château La Borde (programme de 1 400 000 euros).

B- Pour un plan pluri annuel de rénovation des équipements sportifs et associatifs (1 087 000 euros soit 13 % des crédits d’équipement)

2021 verra la mise en place d’un club house pour le stade Jean Bouin pour un montant de 500 000 euros, la mise en conformité du réseau d’eau chaude dans la Ville pour 200 000 euros, la réalisation de travaux de voirie à destination des équipements sportifs pour 150 000 euros, la réalisation de travaux légers sur les aires de sport pour 100 000 euros, sur les bâtiments sportifs pour 116 000 euros et 21 000 euros de travaux pour les bâtiments dédiés à la vie associative.

C- Pour l’entretien de son patrimoine bâti (1 047 303,19 euros soit 12% des crédits d’équipement)

La ville continue son effort de « rattrapage » pour que les installations mises à la disposition du public, des scolaires, soient en bon état d’utilisation. Dans cette enveloppe, 150 000 euros seront dédiés aux travaux d’accessibilité et de sécurité, 100 000 euros pour des travaux de démolition, 50 000 euros pour des remises en état de chaudières et 40 000 euros pour la pérennisation d’installations électriques.

Ces travaux de gros entretien concernent notamment :

- Le domaine scolaire :
 - Le groupe scolaire Marie Curie (bardages) : 150 000 euros
 - Maison Neuve (extension réfectoire existant) et divers : 85 000 euros
- La Petite Enfance :
 - Des travaux et divers agencements pour 68 000 euros
- La jeunesse :
 - Travaux divers local ados Vallée Violette : 50 000 euros
- Le domaine culturel :
 - L'école de musique : 43 000 euros
 - La médiathèque : 10 000 euros
- Les bâtiments administratifs :
 - Dont l'Hôtel de Ville (aménagement de bureaux, amélioration de la répartition du chauffage, installation d'un coffre-fort pour les armes de la police) : 81 000 euros
 - Centre de Supervision Urbaine (CSU) : 30 000 euros

À cette liste, qui n'est pas exhaustive, il faut ajouter les travaux d'aménagement du futur Service de Gestion Comptable (Trésorerie de Joué-lès-Tours) : 40 000 euros, ainsi que des études de programmes pour des futures réalisations pour 80 000 euros.

D– Pour entretenir les espaces communaux non transférés à la Métropole (1 045 000 euros soit 12 % des crédits d'équipement)

L'ensemble de l'espace public (voirie et espaces verts) n'a pas été transféré dans sa globalité à la Métropole. Ainsi la commune a conservé en propre un certain nombre d'espaces ou d'équipements. On trouvera notamment :

- Divers crédits affectés à la voirie pour 798 000 euros dont :
 - o Aménagement de l'allée Jocondie (486 000 euros)
 - o Jardins familiaux (50 000 euros)
- 75 000 euros destinés aux conseils de quartier
- Les aires de jeux pour lesquels 50 000 euros seront ouverts ainsi que 50 000 euros pour les interventions sur les clôtures et aménagement de parcs
- La poursuite de l'aménagement et de l'équipement du cimetière pour 47 000 euros
- Des travaux d'entretien sur les étangs de Narbonne pour 10 000 euros

E – Pour se créer des réserves foncières (525 000 euros soit 6 % des crédits d'équipement)

La ville continuera en 2021, au gré des opportunités, d'acquérir des terrains et/ou des bâtiments qui permettront de mieux maîtriser son développement et de poursuivre ainsi sa politique d'attractivité.

525 000 euros sont fléchés pour cet objectif.

La constitution de ce patrimoine peut aussi être l'occasion de comptabiliser des recettes lors de ventes de foncier par exemple. Il est également intéressant de valoriser ces actifs et de les mettre au regard de l'encours de dette, la réserve foncière de la Ville s'étant élevée à près de 10,8 millions d'euros depuis 2014.

F – Pour se doter de matériel et d'équipements (1 964 825 euros soit 23 % des crédits d'équipement)

Dans ces crédits, on peut notamment identifier ce qui correspond :

- A l'équipement pour l'hygiène et la sécurité des personnes pour 94 000 euros avec notamment 40 000 euros pour des toilettes mobiles PMR
- Au matériel destiné à la police municipale et au centre de supervision urbaine (CSU) pour respectivement 41 600 euros et 305 000 euros
- A l'équipement et la modernisation des logiciels pour 256 330 euros et au matériel informatique et de communication pour 243 680 euros
- A la poursuite des équipements de vidéo protection pour 173 000 euros, de réseaux câblés et d'installations techniques pour 223 865 euros et de photocopieurs pour 30 400 euros
- A l'équipement à destination de la jeunesse pour 15 000 euros, à destination de la restauration collective pour 50 000 euros, à destination des écoles pour 42 500 euros et à destination de la petite enfance pour 29 809 euros
- A l'équipement en faveur de la Promotion de la Ville pour 82 500 euros
- A l'acquisition de matériel sportif pour 27 600 euros
- A la Médiathèque à destination du réaménagement de l'espace jeune public pour 58 500 euros

G- Pour l'embellissement du cadre de vie des jocondiens (2 139 435 euros soit 25 % des crédits d'équipement)

Il s'agit là des travaux sur les espaces publics (travaux de voirie, d'éclairage public et d'espaces verts) qui ont été transférés à la Métropole.

L'enveloppe annuelle pour des travaux d'espace public qui sont portés par la Métropole est de 1 700 000 euros. S'ajoute à cela un fonds de concours supplémentaire, librement décidé annuellement par chaque commune pour augmenter l'enveloppe précédente. En 2021, nous proposons que son montant soit fixé à 439 435 euros.

Au total, ce seront donc également 2 567 322 euros TTC qui seront investis par la Ville dans près de 160 kilomètres de voirie sans compter les crédits encore disponibles à la Métropole, affectés à Joué-lès-Tours dans le cadre du transfert de compétence lié à la création de Tours Métropole Val de Loire, qui représenteraient encore 1 500 000 euros supplémentaires.

Le tableau ci-dessous énumère les travaux prévus sur l'espace public de Joué-lès-Tours en 2021 qui seront réalisés par la Ville et Tours Métropole Val de Loire :

PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI) / ESPACE PUBLIC DE JOUE-LES-TOURS

	SITES	MONTANTS
LE LAC / CROUZILLERE / L'EPAN / LA BAREUSIE / BEAULIEU / SAINTERIE	Rue de la Bonnetière, rue de la Chaumette, rue de Courteline, Eclairage et SLT	103 000
JOUE CENTRE	Rue du Bosquet, rue de Chantepie, rue Jean de la Fontaine, rue Descartes, Eclairage public et SLT, mail de la Jocondie	1 290 000
MORIER / RIGNY / PONT-CHER	Rue Paul Louis Courier, Eclairage Public et SLT	56 000
GRANDE BRUERE / ALOUETTE NORD	Rue Clément Ader, rue de la Béjauderie, rue de la Bergeonnerie, rue du Chemin Vert, rue de la Croix Porchette, Eclairage public	837 000
RABIERE	Cimetière, Eclairage Public, rue Lavoisier, rue Jacques Poirier, Impasse Poncelet	243 000
VALLEE VIOLETTE / ALOUETTE SUD	Rue de la Bouchardière, Eclairage public et SLT, rue des Jonquilles, rue des Jumeaux, rue de Langeais	557 200
JOUE SUD	Rue Anne de Bretagne, Eclairage public et SLT, Cap Soleil, rue du Château du Genet, rue Joseph Cugnot, rue des Goëlands, les jardins familiaux, route des Landes de Charlemagne, Route des Maisons Neuves, route de Monts, rue du Moulin, route de Narbonne, route de la Vieille Carte	1 429 000
DIVERS	Travaux divers, défense incendie, chemins ruraux, signalisation, matériels	1 029 000
	TOTAL	5 544 200

II – JOUÉ-LÈS-TOURS : UNE VILLE QUI CONTINUE D’ÊTRE À L’ÉCOUTE DE SES HABITANTS AU QUOTIDIEN POUR LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE

A - En développant des outils de dialogue

Depuis 2014, la ville a multiplié les initiatives pour être au plus près des jocondiens.

La gestion de la relation avec les citoyens reste l’outil privilégié de dialogue permanent. Elle s’est renforcée en 2019 par une application de « signalement » qui permet à chacun de faire remonter à la Mairie toute anomalie ou dysfonctionnement qu’il constate. Une réponse est systématiquement apportée dans des délais courts. Cela complète les possibilités offertes dans ce domaine sur le site Internet, ou directement par courrier.

Les conseils de quartiers jouent également bien leur rôle de remontées d’informations. Les crédits (75 000 euros) seront dédiés cette année pour prendre en charge des travaux, des aménagements, sollicités par les habitants.

B - En soutenant le tissu associatif

Afin de marquer le soutien de la ville à toutes les associations jocondiennes, œuvrant au quotidien quel que soit leur domaine d’intervention pour contribuer à la cohésion sociale, et au-delà des apports en nature représentant une somme équivalente au montant des subventions, cette année encore il est proposé de renouveler une augmentation de 1% pour une enveloppe globale de subventions.

C - En offrant une programmation culturelle et évènementielle qualitative

Sous réserve des contraintes liées à la lutte contre la pandémie, il est aussi important de maintenir et de développer des évènements qui rassemblent des jocondiens mais bien au-delà des spectateurs de la Région, voire de la France entière.

C’est pourquoi, les Années Joué proposent une programmation de grande qualité dans une enveloppe budgétaire contenue et tout à fait comparable à celle de 2020.

2021 verra une nouvelle édition des Autos Enjouées, qui est également un « marqueur » fort de notre programme de manifestations.

D - En adaptant la gestion de nos ressources humaines aux politiques publiques

Le budget consacré aux ressources humaines est en augmentation de 2,1 % par rapport au BP 2020.

Le budget 2021 de rémunération du personnel sera de de 27 500 000 euros.

Cette évolution tient compte de plusieurs facteurs :

- Mise en œuvre de la dernière mesure réglementaire du Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations (PPCR), entraînant un reclassement indiciaire des agents,
- La poursuite des recrutements au sein de la police municipale, avec la création d'une brigade de soirée, le renforcement de la brigade cynophile et le lancement en fin d'année du Centre de Supervision Urbaine,
- L'impact de la crise COVID 19 avec le renforcement des services des moyens généraux, mis en place tout au long de l'année 2020, en lien avec les protocoles sanitaires.

La Ville de Joué-lès-Tours va poursuivre ses efforts de gestion en examinant chaque départ d'agent de la collectivité. Ce sont ainsi 20 départs en retraite qui devront être pris en compte en 2021, pour limiter les coûts de remplacement en optimisant les organisations ou en favorisant les mobilités internes.

En complément de la rémunération, la Ville remboursera à la Métropole 1 050 985 euros de personnel transféré.

La cotisation au Centre National d'Action Sociale aura tendance à évoluer à hauteur de 150 000 euros.

Enfin, la médecine du travail (accidents du travail et consultations médicales) est portée à 59 600 euros.

Avec les charges supplétives liées à l'Espace Malraux de 73 884 euros, la participation au service commun éducation environnement de Tours Métropole Val de Loire est de 13 800 euros et les prévisions d'aides aux agents municipaux souffrant d'un handicap de 6 000 euros. L'ensemble des dépenses de personnel (012) est ainsi porté à 28 854 269 euros.

L'ÉQUILIBRE DE LA RÉGIE AUTONOME CULTURELLE MALRAUX

I – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

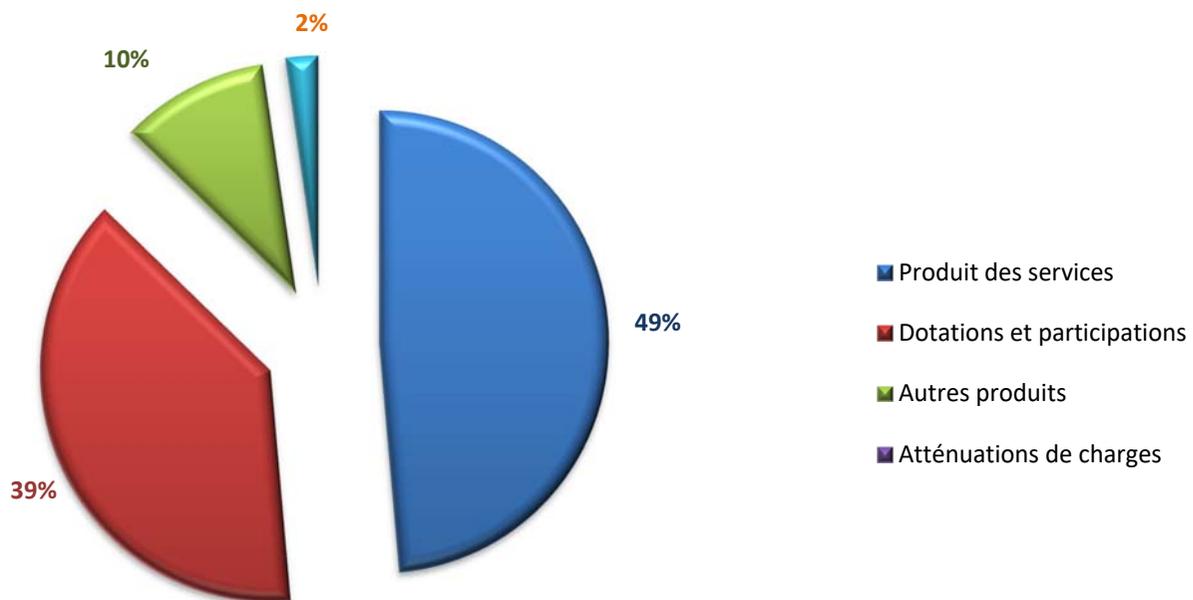
Le Budget Primitif de la Régie Autonome Culturelle s'élève en fonctionnement à 1 936 665 euros.

La section de fonctionnement de la Régie Autonome Culturelle est composée d'opérations réelles et d'opérations d'ordre.

A compter de 2017, elle comprend la comptabilisation de l'impact des recettes et charges supplétives (opérations comptabilisées sur le budget principal de la Ville concernant l'Espace Malraux) : solde prévisionnel pour 2021 de 177 671 euros (503 555 euros en dépenses ressources humaines et travaux en régie par le CTM et 325 884 euros en recettes de mises à disposition de salles et refacturations de ressources humaines).

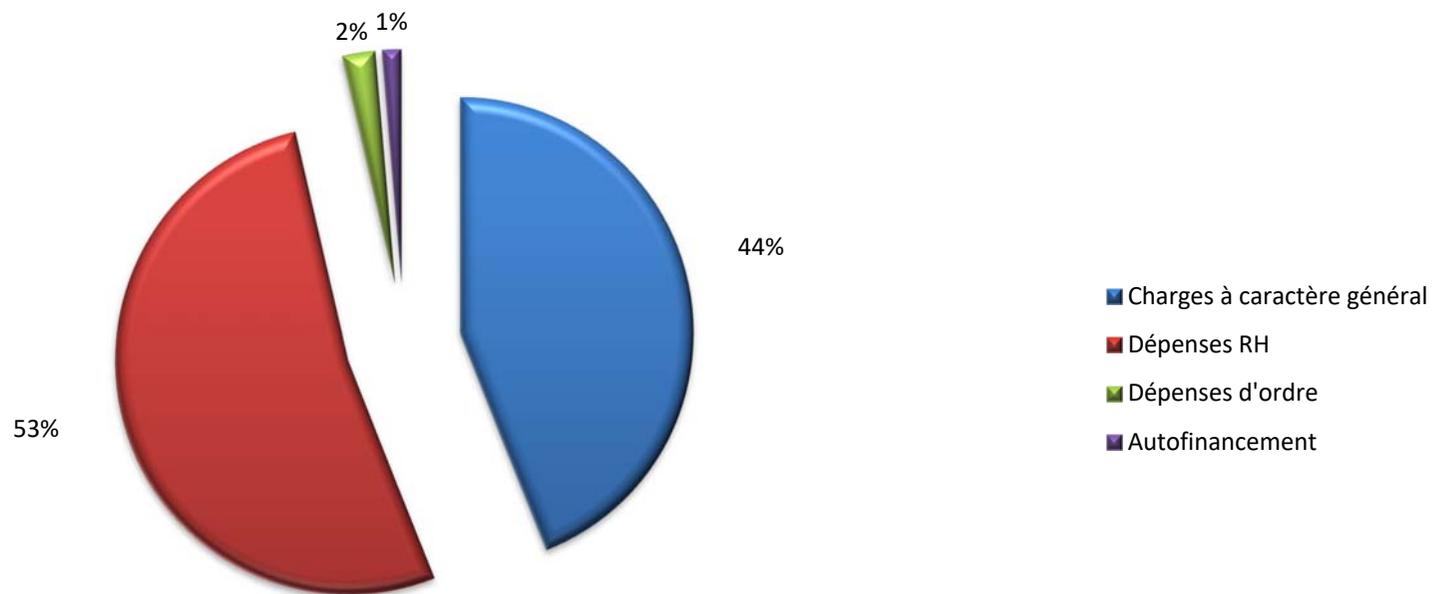
La subvention d'équilibre de fonctionnement versée par la Ville à la RAC en 2021 sera de 550 746 euros.

A – Les recettes



	BP 2021	BP 2020	Evolution
Produit des services	940 284	917 114	2.5%
Dotations et participations	746 946	206 200	262.2%
Autres produits	202 010	205 083	-1.5%
Autres produits exceptionnels	0	529 080	-100.0%
Atténuations de charges	1 000	1 000	0.0%
Reprise sur provisions	2 000		
Total recettes réelles	1 892 240	1 858 477	1.8%
Recettes d'ordre	44 425	44 425	0.0%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 936 665	1 902 902	1.8%

B - Les dépenses



	BP 2021	BP 2020	Evolution
Charges à caractère général	848 742	812 977	4.4%
Dépenses RH	1 011 058	1 016 383	-0.5%
Charges de gestion courante	2 030	2 030	0.0%
Charges exceptionnelles	2 251	300	650.4%
Dotations aux provisions	2 000		
Total dépenses réelles	1 866 081	1 831 690	1.9%
Dépenses d'ordre	44 425	44 425	0.0%
Autofinancement	26 159	26 787	-2.3%
Total dépenses d'ordre	70 584	71 212	-0.9%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 936 665	1 902 902	1.8%

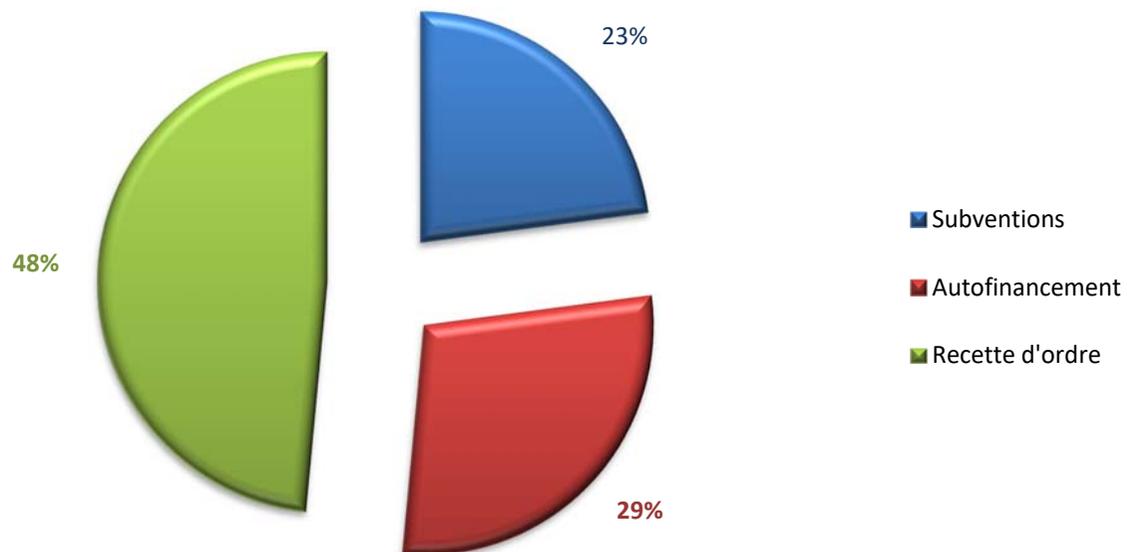
II – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le Budget Primitif de la Régie Autonome Culturelle s'élève en investissement à 91 584 euros.

La section d'investissement de la Régie Autonome Culturelle est composée d'opérations réelles et d'opérations d'ordre.

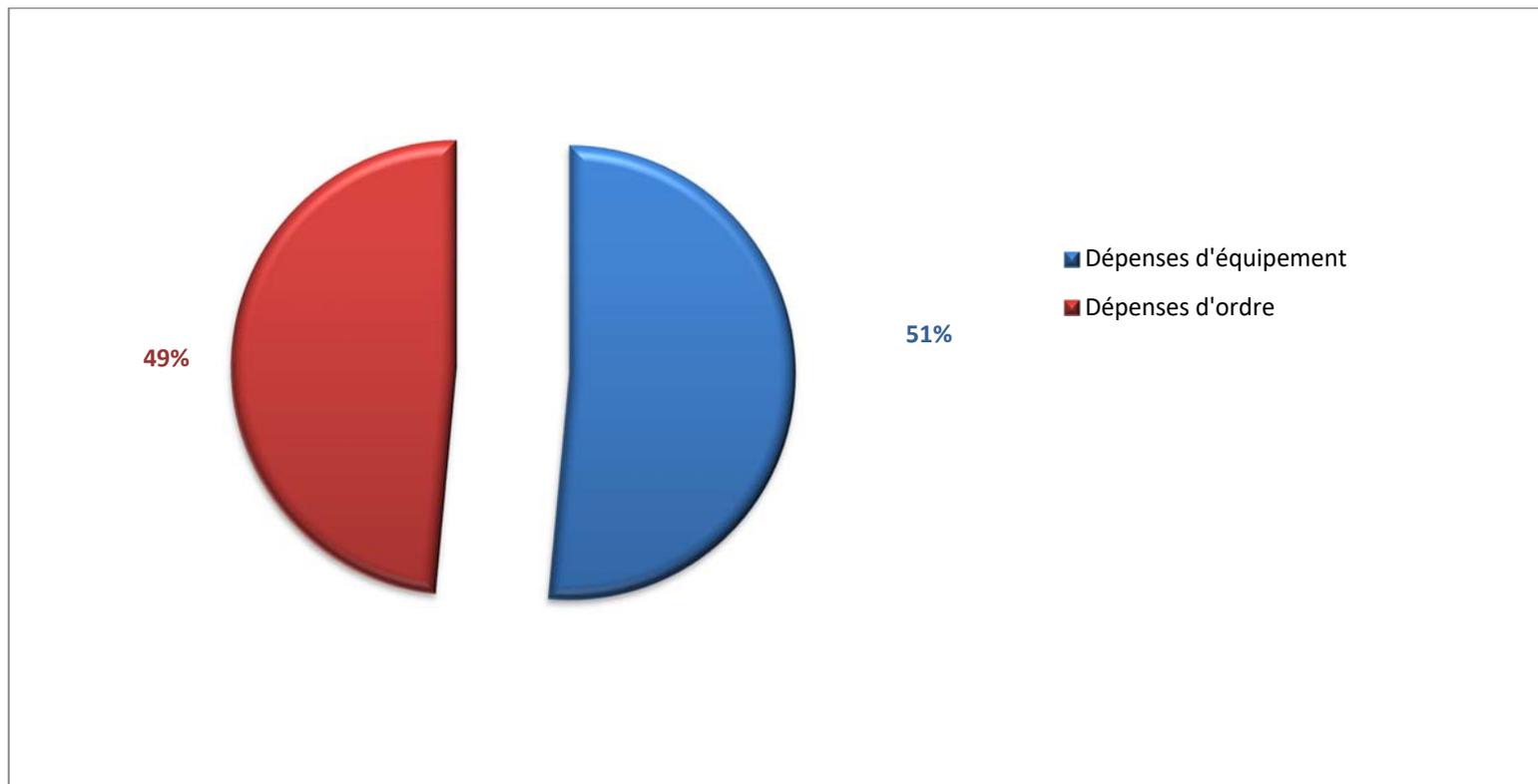
La subvention d'équipement versée par la Ville à la RAC en 2021 sera de 21 000 euros

A - Les recettes



	BP 2021	BP 2020	Evolution
Subventions	21 000	319 109	-93.4%
Total recettes réelles	21 000	319 109	-93.4%
Autofinancement	26 159	26 787	-2.3%
Recette d'ordre	44 425	44 425	0.0%
Total recettes d'ordre	70 584	71 212	-0.9%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	91 584	390 321	-76.5%

B - Les dépenses



	BP 2021	BP 2020	Evolution
Dépenses d'équipement	47 159	345 896	-86.4%
Total dépenses d'investissement réelles	47 159	345 896	-86.4%
Dépenses d'ordre	44 425	44 425	0.0%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	91 584	390 321	-76.5%

La section d'investissement prévoit l'achat d'immobilisations incorporelles pour 8 833 euros et d'équipements pour 38 326 euros.

Les immobilisations incorporelles :

- Frais d'étude pour le lancement d'un marché de rénovation de l'auditorium (5 000 euros)
- Acquisition de licences Windows 10 pour le parc informatique (3 832 euros)

L'acquisition d'équipements :

- Renouvellement du parc informatique (12 167 euros)
- Complément d'affichage dans le hall (1 994 euros)
- Complément de tables et chaises pour le restaurant (2 096 euros)
- Matériel divers de spectacle (22 068 euros)

CONCLUSION

Ce budget 2021 prend la mesure des conséquences d'une crise sanitaire sans précédent, tout en proposant de maintenir les ambitions et les priorités que nous souhaitons pour les Jocondiennes et les Jocondiens :

- Une ville toujours plus sûre, à travers la création et la mise en fonction d'un Centre de Supervision Urbain, le renforcement des équipes de Police municipale et l'amélioration de leurs moyens,
- Une ville plus proche, à travers une politique de Gestion Relation Citoyen renforcée,
- Une ville qui répond aux besoins des familles, en proposant désormais un élargissement des horaires d'accueil,
- Une ville qui investit, entretient et valorise son patrimoine, en démarrant notamment un plan pluriannuel d'investissement pour la rénovation et l'amélioration de ses bâtiments sportifs et associatifs.

Ainsi, tout en restant prudent sur l'évolution de la pandémie et en gardant à l'esprit que la crise sanitaire n'est pas encore terminée, ce budget permet de réaliser les engagements que nous souhaitons pour 2021.

Il répond aux volontés que nous nous sommes données pour les Jocondiennes et les Jocondiens : leur garantir une ville où il fait bon vivre et une ville attractive pour les habitants en devenir.